

## CDD DE REMPLACEMENT NON RECONDUIT mais salarié remplacer toujours absent

Par tony17, le 12/12/2020 à 11:21

Bonjour,

J'ai eu 3 CDD pour une durée de 3 mois au total, pour remplacer un ouvrier malade. A la fin du dernier contrat, il n'a pas été reconduit alors que la personne que je remplaçais n'a toujours pas repris le travail. Quels sont mes droits et recours ?

Merci pour vos réponses.

Par morobar, le 12/12/2020 à 11:32

Bonjour,

## [quote]

alors que la personne que je remplacais n a toujours pas repris le travail

## [/quote]

Cela est sans importance sur la date de fin du CDD.

Cela aurait pu si le CDD était libellé sans terme précis et lié à l'absence du salarié remplacé.

Auquel cas une fois échue la durée minimale, le cdd jusqu'à la rupture du contrat de travail du salarié remplacé (démisison, licenciement, décès...)

Par tony17, le 12/12/2020 à 11:57

Donc ils peuvent régulièrement changer de CDD pour remplacer cette personne malade ?

Par Lag0, le 12/12/2020 à 13:55

Bonjour,

Oui.

Par tony17, le 13/12/2020 à 06:57

Merci pour vos réponses.